Vol. XXVII. | Saint-Boniface, Manitoba, 14 Septembre 1898. | No. 43.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

MGR LANGEVIN ET LE MANITOBA

Sous ce titre nous lisons dans le *Journal de la Grotte de Lourdes* (France).

"Comme votre nom, ô Dieu, ainsi votre louange retentit jusqu'aux extrémités de la terre," chantait l'Église le VIIIe Dimanche de la Pentecôte. Et elle ajoutait encore, dans la même messe de ce jour, à l'Offertoire : "Vous sauverez, Seigneur, le petit peuple qui se confie en vous :" *populum humilem salvum facies, Domine.*

Nous avions le plaisir, aux vêpres de ce dimanche, de constater une heureuse et frappante application de ces paroles, en entendant l'éloquent archevêque de Saint-Boniface nous parler, dans une improvisation aussi émue qu'émouvante, de ce Canada que tant de liens réciproques rattachent encore, malgré tout, à la France, et spécialement de sa province du Manitoba C'est une page d'histoire intéressante pour tout catholique et pour tout Français, c'est-à-dire doublement intéressante pour nous.

"Je suis venu contempler aux voûtes de votre superbe basilique la bannière du Canada. Je suis venu remercier la Vierge Immaculée de nous avoir en partie exaucés en nous obtenant une trêve dans notre *lutte scolaire.*"

"La Bienheureuse Vierge Marie aime nos pays. Elle a apparu, aux jours sombres du Manitoba, tenant en mains comme le fléau d'une balance dont les plateaux étaient remplacés par deux boules de grandeur inégale : or, contrairement à toutes les lois physiques, la plus petite, dans cette apparition, l'emportait sur la plus grosse, comme pour signifier que la faiblesse appuyée sur Marie Immaculée finirait, chez nous, par l'emporter sur la force. C'est ce qui arriva en 1890. Nos droits et nos privilèges en matière scolaire furent sauvegardés pendant 19 ans.

Mais, en 1890, nous fûmes privés légalement de nos écoles catholiques. Alors commença une lutte inégale, qui dura huit ans, mais sans parvenir à nous abattre ni à nous lasser. Oui, certes, lutte inégale : au Manitoba, nous ne sommes qu'une poignée de catholiques, un contre sept, 30,000 contre 210,000 protestants.

Nous continuons à avoir foi en l'avenir. Pourquoi ? Parceque l'Europe nous envoie des colons catholiques pour fortifier nos rangs ; et nous saurons faire respecter nos droits.

Mais il y a d'autres intérêts que je suis venu recommander à la Vierge de Lourdes : ce sont ceux des *missions sauvages* du Manitoba.

Nos sauvages païens désirent prier. Ils ont conservé des notions religieuses, ils ont faim et soif de la vérité ; ils nous offrent leurs enfants et demandent des missionnaires. Il y a telle tribu païenne qui se convertirait si nous pouvions bâtir et maintenir une école pour recevoir les enfants que l'hérésie cherche à nous arracher, Les Sioux et les Assiniboines païens demandent des croix, une chapelle et un missionnaire. Mais je n'ai pas les ressources nécessaires. Oh ! que nous avons besoin du secours de Marie Immaculée ! C'est par elle que toute grâce nous vient de Jésus. Il semble que les bénédictions extraordinaires accordées au pèlerinage de Lourdes de préférence à ceux du Sacré Cœur nous indiquent suffisamment que tout doit nous venir par Marie. Et c'est pourquoi je suis venu ici les demander.

Mes chers frères,

La Vierge toute puissante et toute bonne a demandé deux choses : *la prière, la pénitence.*

Pour convertir le sauvage païen comme pour régénérer les sociétés déchristianisées, il faut la prière et le renoncement chrétien. Il faut apprendre aux hommes instruits oublieux de leurs devoirs comme aux masses inquiètes et avides de jouissances à vaincre leurs instincts mauvais.

C'est à genoux et en se frappant la poitrine que le monde moderne obtiendra son pardon ; c'est à genoux et en se frappant la poitrine que s'obtiennent les véritables relèvements et les véritables revanches.

Je suis Canadien-Français, et par conséquent Français autant qu'on peut l'être. Or, savez-vous pourquoi nous avons conservé nos traditions nationales, et surtout notre langue, le plus précieux de nos trésors après celui de notre foi ? *C'est parce que nous sommes restés catholiques, fils soumis de l'Église.* Voilà un argument débout, vivant ! Méditez-le.

Demandons à Marie Immaculée de comprendre ces sages enseignements. Priez-la, je vous en conjure, pour mes œuvres au milieu des *Blancs* et des *Peaux-Rouges.* Puisse-t-elle vous rendre au centuple le bien que vous nous ferez ! *Porte du ciel,* priez pour nous !"

Mgr Langevin est un orateur à la voix claire et énergique ; son action, comme sa parole, est pleine, de netteté, de franchise et de décision ; il parle un français excellent. Son allocution était émaillée de traits, concernant surtout la vie de ses sauvages, propres à toucher le cœur non moins qu'à frapper l'esprit. En l'écoutant nous parler de ces régions lointaines, de ces races encore primitives au moins par les sentiments, et aussi de ces Français d'autrefois restés foncièrement catholiques, nous faisions forcément des retours sur nous-mêmes. Que de contrastes ! et que de leçons ! L'orateur nous les présentait avec une sobriété et une discrétion aussi françaises que son éloquence et toute sa personne. On était suspendu à ses lèvres, et sa parole a dû laisser des traces profondes dans l'âme de plus d'un auditeur.

LES OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE AU CANADA

Comme son vicaire général le sympathique recteur de l'Université d'Ottawa, l'archevêque de St-Boniface, est Oblat de Marie Immaculée. Quand il s'est agi de donner au Manitoba et au Nord-Ouest du Canada des missionnaires aptes à évangéliser les tribus sauvages et à poser dans le pays les bases d'une civilisation chrétienne, ce sont les *Oblats de Marie Immaculée* qui furent choisis pour cette noble et difficile mission. Et leurs efforts ont été couronnés de succès.

Il y a maintenant dans ces régions un archevêque Oblat à St-Boniface (Mgr Langevin), avec quatre suffragants qui étendent leur juridiction de Vancouver et de l'Océan Pacifique jusqu'au pôle Nord. Mgr Pascal, vicaire apostolique de Prince-Albert, que nous avons vu, il y a huit jours, accompagner le pèlerinage de Viviers, est l'un de ces suffragants.

LES FRANCO-CANADIENS

En faisant comparaison de ce qui se passe dant la vieille France d'outre-mer avec ce qui se passe chez nous, on est bien obligé d'avouer que la plupart des constatations ainsi faites ne sont point à notre avantage. Il y a là des enseignements de nature à jeter dans l'âme d'un Français autant de tristesse que de préoccupations et de patriotiques appréhensions. Toutefois il y en a d'autres aussi.

Le grand argument de nos ennemis, leur argument de fond, celui qui leur permet de proclamer notre décadence comme un fait irrémédiable et l'impossibilité pour nous d'un véritable relèvement, c'est l'abaissement, la dégénérescence, l'usure de la race. Le Canada leur donne un démenti péremptoire. En voyant la vitalité de cette race franco-canadienne et ses progrès croissants en tous sens, en étudiant son histoire, sa vie et ses mœurs, on arrive à cette conclusion que les causes profondes de décadence chez nous sont dans les principes, les institutions et les mœurs, non dans la race elle-même. Il suffirait donc de les changer pour que la race reprît à son tour, elle aussi, la marche ascendante dont les Franco-Canadiens nous donnent un si magnifique et si consolant exemple.

Que la France conquière un régime de véritable indépendance et de chrétienne liberté, qu'elle remette, comme là-bas, Jésus-Christ à la tête de ses institutions la vieille foi catholique dans sa société, dans sa vie pratique et dans ses mœurs ; et ses ennemis verront que la race est loin d'être usée ou dégénérée.

Nouvelles de la Province de Québec

St-Jérôme—M. Gaston Beaulieu, de St-Jérôme, neveu de l'hon. M. G. A. Nantel, et fils de M. Ls Beaulieu, propriétaire du castel des Monts, à Ste-Agathe, vient de mourir. Le défunt était âgé de 23 ans.

Vaudreuil—Des ouvriers experts sont à terminer le travail de reconstruction du pont de Vaudreuil. Susqu'à présent on n'a aucun accident sérieux à déplorer.

Le travail se poursuit aussi activement au pont de Ste-Anne. Le fameux tunnel. le "cube" comme les gens appellent encore la partie entièrement couverte de ce pont, sera bientôt remplacé par une charpente moderne.

Lévis—On a trouvé à Huntington le cadavre d'un homme très décomposé sur la rive sud du St-Laurant, à un mille et demi en bas du village de St-Anicet.

C'était le cadavre d'un vieillard, 5 pieds et 9 pouces, et il était complètement nu.

Le coroner J. R. Clouston a tenu enquête, mais le cadavre n'a pu être identifié.

Le verdict a été : "trouvé noyé."

Nicolet. Un incendie considérable a détruit les écuries du collège. Trois chevaux ont été brûlés, et une grande quantité de foin a été perdue.

On estime que les dommages aux bâtiments s'élèvent à $2.000. La perte du foin et des chevaux est évaluée à environ $1.000. Les assurances couvrent ces pertes.

Grâce au travail énergique des pompiers de Nicolet, une grange de 130 pds, pleine de grain, a été sauvée.

L'origine du feu est inconnue.

Beauce—M. Nap. Bolduc, fils de l'honorable Sénateur J. Bolduc, s'estnoyé à St-Victor de Tring, Beauce.

La victime était élève de philosophie au collège de Lévis, et âgé de 22 ans ; on a de suite téléphoné à Québec pour requérir les services d'un plongeur.

Cette triste nouvelle a jeté la consternation dans la paroisse de St-Victor de Tring, où le jeune homme jouissait de l'estime générale.

Nous offrons nos sympathies et nos condoléances sincères à l'hon. sénateur Bolduc et à sa famille affligée.

M. Napoléon Bolduc devait retourner au collège de Lévis cette année dans la classe de Philosophie jr. il avait même écrit à ce sujet au directeur du collège.

Québec—Tous les commissaires américains, excepté M. Kasson, sont partie pour les Etats-Unis. M. Kasson reste ici jusqu'à la reprise des séances de la commission. Il semble décidé qu'à la prochaine réunion des commissaires, les cultivateurs américains feront entendre des protestations vigoureuses contre toute réduction des droits imposés actuellement sur les produits agricoles canadiens ; d'un autre côté, votre correspondant apprend d'une bonne autorité qu'avant de se séparer vendredi les commissaires ont décidé de ne plus recevoir de délégation, parce que cela retarde trop leurs travaux.

Le Barreau de Québec réuni en assemblé, a résolu d'offrir à lord Herschell un banquet dont la date sera fixée plus tard.

—Le comité du monument Champlain, a définitivement fixé au 21 septembre à 2 heures p. m., la cérémonie du dévoilement du monument. Le programme comprend une adresse au gouverneur général, le dévoilement avec salut par les canons de la citadelle, cantate à Champlain par les eèlves du séminaire de Québec, discours par lord Aberdeen, M. Kleczkowski, consul-général de France au Canada, le lieutenant-gouverneur Jetté, sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Marchand, le président de la Société St-Jean Baptiste, et l'hon. McDuffy. Le soir, il y aura illumination du monument, feu d'artifice et bal donné par la ville.

S. H. le Lieutenant Gouverneur et Mme Jetté donneront un dîner de gala, à Spencer Wood, aux membres de la conférence le 22 courant.

Le 29, ils donneront un brillant "garden porty."

Labelle—On a fait des améliorations considérables au club des Grandes Baies. Les excursions d'automne doivent commencer bien-tôt pour se terminer le 15 ocotbre, datie de la fermeture de la pêche.

Le club ayant un droit de chasse, dans une région d'un mille, tout autour du lac, les les chasreurs continuront à pratiquer leur sport jusq'au premier janvier. Legibier est très abondant cette année.

Boucherville.—Pendant l'office des vêpres, à Boucherville, dimanche, un orage accompagné d'éclairs et de tonnerre s'est déclaré. Tout à coup, le fluide électrique a traversé l'église dans toute sa longueur, en entrant par la porte pour sortir par une des fenêtres du fond, traçant un sillon lumineux qui fit frissonner les fidèles..

M. le curé Primeau a ressenti une commotion qui l'a si vivement ébranlé qu'il s'en ressentait encore le lendemain matin. Plusieurs des fidèles ont été également touchés par le courant éleclectrique. Il s'est produit un mouvement de panique qui fut rapidement calmé, grâce au sang-froid de M. le Curé.

Les enfants furent tant effrayés qu'ils se jetèrent aux pieds des Sœurs, cherchant une protection bien naturelle. Il n'y a pas dedégâts matériels à signaler.

St-André Avellin—Il y a quelque jours, avait lieu à St-André Avellin la clôture d'un *bazar*. Une soirée magnifique, préparée par un cercle d'amateurs choisis, était au programme. Après quelques scènes dramatiques l'on donna la comédie toujours amusante de *l'Avocat Patelin*. M. Raoul Tassé, qui a autrefois demeuré à St-Boniface, Man. et y a fait la plus grande partie de ses études, interprétait l'un des rôles. Voici l'appréciation que le *Passe-Temps* donne de M. Tassé dans son rôle:

"Les personnages se sont montrés dignes des rôles qu'on leur avait confiés. Si. Molière n'était pas mort depuis longtemps, nous pourrions à bon droit soupçonner M. Raoul Tassé d'avoir eu des relations avec lui. Son jeu de figure est simplement admirable, et parfois même l'on prévoit ce qu'il va dire rien qu'en étudiant sa physionomie. Aussi, les applaudissements non-ménagés lui démontrèrent combien il doit être heureux de son succès. Nons le félicitons très sincèrement."

Montréal—M. Jules Cambon, l'ambassadeur de France à Washington était à Montréal la semaine dernière en compagnie de son fils. Une réception lui a été faite a l'université Laval où il a pu rencotrer l'élite de la société montréalaise.

Pendant cette démontration toute spontanée, les étudiants ont fait entendre des chants en l'honneur de la France.

L'ambassadeur a répondu par une improvisation délicieuse au cours de laquelle il a demandé aux jeunes Canadiens de bien aimer la France, qui est toujours, dit-il une nation "grande et noble." Le distingué diplomate a laissé tout le monde dans l'admiration de sa personne.

—*L'"Echo des tribunaux,"* tel est le titre d'un nouveau journal publié à Montréal et qui doit paraître chaque semaine. Il diffère totalement des revues légales que nous connaissons, car, à la partie technique, aux matières strictement officielles, il joint l'article de rédaction sur des sujets intéressant la profession, l'anecdote qui se rapporte à la profession, le rapport bref et lumineux des jugements dont se compose la jurisprudence courante. "L'Echo" est bien imprimé sur bon papier et tout indique qu'il aura longue vie, ce que nous lui souhaitons.

Démonstration Retardée

A cause de circonstances incontrôlables, les fêtes de l'inauguration du monument Champlain ont été remises à mercredi le 21 septembre à 2 hrs. P. M.

AVIS

Toutes communications concernant la rédaction du journal devront être adressées à

JOSEPH BERNIER,
DIRECTEUR.

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BÉRUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.



Mercredi, 14 Septembre 1898

LA GRANDE ECOLE DE PHILOSOPHIE POPULAIRE

IV

Platon a enseigné une philosophie sublime; ses écrits ont été admirés des anciens; d'illustres écrivains modernes les ont traduits. Les modernes comme les anciens ont noté un à un les points principaux de sa philosophie, sur Dieu, sur l'homme, sur l'unité de Dieu, sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme, sur les idées, sur l'origine et la fin de toutes choses, sur le bien et le mal, les récompenses des bons et les châtiments des méchants.

Cette philosophie, dans l'ensemble de ses dogmes, est admirable. Ne le serait-elle pas davantage s'il ne s'y rencontrait aucune erreur?

Platon a eu quelques disciples choisis, esprits d'élite, que son génie soulevait au-dessus des conceptions vulgaires, qui ont gardé pendant quelque temps la tradition de sa doctrine, et ont composé une célèbre école de philosophie connue sous le nom d'Académie. Nul ne saurait méconnaître la puissance d'une philosophie qui s'est imposée à de nobles intelligences et a créé une brillante école. Mais que dirions-nous si elle avait subjugué non seulement quelques esprits, mais des multitudes d'hommes, des multitudes de lettrés et d'illettrés?

Semblablement, Aristote a fondé une école de philosophie, au sein de laquelle il y a eu un remarquable enseignement de la vérité. De même, Pythagore, et les autres grands philosophes de la Grèce, de la grande Grèce, de l'Asie et de Rome. Certes, si un lettré de notre époque n'avait que du mépris pour ces grands hommes et pour l'enseignement qu'ils ont donné, nous souririons de pitié et nous l'accuserions d'être l'ennemi de la vérité et de la civilisation.

Or quelle philosophie a jamais égalé celle de l'Evangile? Quelle école de philosophie peut être comparée à l'Eglise?

Jésus-Christ en effet, a enseigné une philosophie sans mélange d'erreur, qui est le dernier mot de la raison sur Dieu, sur l'âme, sur la vie présente et la vie future, sur tout l'ordre des choses naturelles.

Il a fait recevoir cette philosophie non seulement de quelques esprits, mais de la multitude des peuples. Il a institué une Eglise qui, depuis dix-huit siècles, enseigne cette philosophie parfaite aux hommes de tous les pays, la fait pénétrer et la maintient dans les classes populaires comme dans les classes élevées.

Dans son sein, les hommes qui se distinguent par les dons de l'esprit et passent leur vie dans les travaux de la pensée, mais aussi ceux qui sont absordés par le souci du pain quotidien ou emportés dans le tourbillon des affaires, les plus humbles du peuple, jusqu'aux enfants de six ans, possèdent sur Dieu, sur l'origine du monde, sur le problème de la vie, des notions précises, exactes et complètes, à un degré qui ne s'est point rencontré dans Platon et dans Aristote. Au sein de la civilisation d'Athènes ou de Rome, il n'y avait qu'un très petit nombre de philosophes, qui encore mêlaient tous de graves erreurs à la vérité; au sein du peuple chrétien, les petits enfants eux-mêmes et les bonnes femmes sont philosophes, dans le sens le plus noble du mot: ainsi que s'exprime le concile du Vatican: "tout cet ensemble des vérités qui de leur nature sont proportionnées à la raison humaine, sont connues de tous facilement, avec une entière certitude et sans mélange d'erreur; *ab omnibus expedite, firma certitudine te nullo admixto errore:* tellement qu'on peut dire de l'Eglise catholique, en modifiant un peu une phrase célèbre: "L'Eglise qui ne semble destinée qu'à apprendre aux hommes les mystères de la foi ou les vérités surnaturelles, les instruit d'une façon merveilleuse des vérités naturelles elles-mêmes."

Voyez l'incomparable supériorité de l'Eglise catholique sur les autres écoles de philosophie:

1o L'école de Platon, pour citer la plus brillante, n'a pas une philosophie exempte de toute erreur. L'Eglise catholique a un enseignement philosophique irrépréhensible; embrassant tout l'ordre des choses naturelles et exempt sur tous les points de toute erreur;

2o L'école de Platon n'a compté qu'un petit nombre d'esprits. L'Eglise catholique embrasse des multitudes humaines, de tout âge, de toute condition, de toute culture intellectuelle.

3o La philosophie de Platon a été *théorique* plus que *pratique*; nous voulons dire que ceux qui la professaient, sans excepter le sublime Platon lui-même, n'ont pas eu une conduite conforme à leurs doctrines. Au contraire, l'Eglise forme des philosophes qui ne connaissent pas seulement le droit naturel, mais le pratiquent.

4o L'école de Platon a promptement dégénéré, est tombée rapidement dans le scepticisme, et a fini, au bout d'un siècle environ, par s'évanouir; les autres écoles qui se sont plus tard reformées sous son nom, ont eu la même existence éphémère. L'Eglise catholique enseigne sa philosophie universelle et absolument vraie depuis dix-huit siècles, sans défaillance, sans variation, toujours la même.

Qu'on le remarque bien, nous parlons ici de l'ordre des vérités naturelles, comme précédemment nous avons parlé des vérités surnaturelles. L'Eglise qui enseigne une religion surnaturelle, pour unir immédiatement les hommes à Dieu, leur enseigne aussi une philosophie parfaite, pour enrichir leur esprit de toutes les vérités proportionnées à la raison naturelle. Elle qui introduit l'homme dans les mystères de la foi, "dans cette sagesse cachée en Dieu que les princes de ce monde" c'est-à-dire les doctes du siècle n'ont pas connue, "lui apprend aussi toutes ces vérités qui sont naturellement accessibles à sa raison et dont la connaissance est nécessaire à sa perfection naturelle. Les écoles de philosophie ont eu la prétention de résoudre les problèmes de la raison naturelle et d'en donner la solution aux hommes; elles y ont réussi très imparfaitement. L'Eglise catholique seule, qui élève l'intelligence humaine à la participation des vérités cachées en Dieu, résout parfaitement tous les problèmes de la philosophie naturelle.

Pourquoi, dirons-nous à certains détracteurs de l'Eglise, prodiguez-vous votre admiration à l'école de Platon et la refusez-vous à l'école de Jésus-Christ? Pourquoi vantez-vous les écoles de philosophie et haïssez-vous l'Eglise catholique? Si la philosophie imparfaite d'un homme mérite l'estime, la philosophie parfaite du Fils de Dieu et de son Eglise ne commande-t-elle pas votre respect? Vous dites que vous êtes philosophes, que vous aimez la philosophie: eh bien, aimez l'Eglise catholique, où la philosophie resplendit dans tout son état, où les petits enfants eux-mêmes deviennent des philosophes plus instruits des vérités naturelles que Platon et Aristote.

DOM BENOIT.

(*A suivre*)

STUPEFIANT REGICIDE

Un criminel attentat vient d'ensanglanter les marches d'un trône. L'impératrice Elizabeth, d'Autriche, est tombée sous le poignard d'un assassin, à Genève, samedi dernier.

Cet homme a frappé une femme dont la vie, selon le mot de son auguste époux, a été une série de bonnes actions.

Il a frappé simplement pour assouvir sa rage d'anarchiste. Il n'avait aucun grief contre l'impératrice. Il ne la recherchait point. Elle s'est trouvée sur sa route. Il l'a frappée, parce qu'elle portait la couronne.

Cet homme poursuivait le duc d'Orléans, condamné par la secte, avec le Président Faure, le roi d'Italie, le Czar de Russie, et d'autres chefs d'Etat. Le duc d'Orléans lui échappant, c'est l'infortunée Reine qui a reçu le coup.

Elle sortait de l'hôtel Beaurivage et se dirigeait vers le bateau qui devait l'emporter sur le lac quand l'assassin se cachant derrière, la frappa au sein. Elle fit encore quelques pas, mais presque aussitôt elle tomba en défaillance, et rendit le dernier soupir vers trois heures de l'après-midi.

Les cours d'Europe sont consternées. L'Empereur d'Autriche, déjà frappé il y a quelques années dans ses plus vives affections par la mort de son héritier présomptif, résultat d'un suicide ou d'un assassinat, est en proie à la plus profonde douleur.

L'Impératrice était née en décembre 1837. Fille du duc Maximilien-Joseph, de Bavière, elle devint Impératrice d'Autriche le 24 avril 1854. Ses funérailles auront lieu samedi prochain à Vienne.

L'assassin est un anarchiste italien du nom de Luccessi ou Launcheni. Il fait partie d'une bande qui a soulevé des troubles à Milan, récemment, et qui a formé le complot d'assassiner les principaux souverains d'Europe. Il est sous verroux.

Quelques jours auparavant un attentat était commis contre la personne de l'empereur de Russie, qui a heureusement échappé à son assassin, trop pressé de mettre le feu à la mèche qui devait faire sauter l'édifice sous les décombres duquel le Czar devait succomber. Celui-ci n'est passé à l'endroit fatal que 25 minutes après l'explosion.

La vieille société européenne est prise d'un mal terrible. Presque tous les gouvernements ont banni Dieu de leurs conseils et de leurs institutions, ou le laissent impunément outrager dans son Eglise et ses enseignements.

Ce grand Dieu ne cherche-t-il pas à les faire rentrer en eux-mêmes par ces catastrophes?

M. Gérin a pris le bon moyen de ne plus s'attirer de réplique de notre part, en allant verser sa prose dans un dépotoir.

UNE DISTINCTION

Du *Trifluvien*

Quelques journaux canadiens ont paru faire écho à une lettre parue, il y a quelque temps, dans l'*Univers* et dans laquelle on reprochait au Sénat canadien d'avoir, en refusant le vote des $300,000 du fonds scolaire, alors qu'il laissait passer le cadeau de $497,000 fait par M. Laurier à Mtre. Greenway, risqué de faire échouer les négociations engagées en vue de l'établissement d'un *modus vivendi* au Manitoba.

Les deux questions étaient absolument distinctes. Elles avaient été présentées séparément, sans aucun lien de connexion entre elles, et elles devaient être traitées et résolues comme telles. La première, celle des $300,000, se rattachait, pour les catholiques, à une question de principe qu'il ne leur était pas loisible d'abandonner et au sujet de laquelle ils avaient déjà pris une attitude qu'il leur fallait maintenir, sous peine de se déjuger; pour les non-catholiques, elle se rattachait à une question contitutionnelle qui leur faisait les mêmes obligations.

En outre, il s'agissait d'un fonds en fidéi-commis, créé par un acte antérieur du parlement, qui devait être considéré comme sacré par ceux qui l'administraient, dont le parlement avait bien, il est vrai, le *pouvoir*, mais dont il n'avait pas le *droit* de changer la destination. Or, la loi créant le fonds autorisait le gouvernement à en servir l'intérêt à la province, mais ne l'autorisait en rien à disposer du capital ou du fonds lui-même. Et c'est le principe que le Sénat a affirmé par son vote, plus que justifié déjà par l'importance capitale, plus que cela par la nécessité absolue de sauvegarder ce fonds, en prévision des développements ultérieurs que pouvait prendre le conflit scolaire au Manitoba, non réglé dans le temps, quoi qu'on en ait dlt.

L'autre, la question des $497,000, avait trait à une réclamation pendante depuis longtemps, que les divers gouvernements conservateurs s'étaient refusés à reconnaître, avec raison selon nous, mais au sujet de laquelle le gouvernement Laurier avait cru devoir prendre une attitude différente. C'était une question d'affaires, de bonne ou mauvaise administration, dont le gouvernement acceptait la responsabilité. Refuser au pouvoir du jour le moyen de la régler dans son sens eût été, de la part du Sénat, surtout après l'attitude hostile qu'il avait été forcé de prendre sur d'autres projets ministériels, le faire en quelque sorte exprès pour donner raison à ceux qui prétendaient qu'il s'ingéniait à bloquer à dessein toute action gouvernementale, même quand elle ne sortait pas de la légalité.

Mais le Sénat, dira-t-on, avait traité autrement les questions du Drummond et du Yukon. Oui, certes, et il avait mille fois raison de les traiter autrement, l'expérience l'a assez démontré pour l'une au moins de ces opérations. Ici encore, il y a des différences dont il faut savoir gré au Sénat d'avoir tenu compte. Voici ce que nous écrit à ce sujet un homme qui a étudié ces questions à fond:

"Dans les deux premiers cas, le gouvernement transigeait avec des particuliers et des compagnies privées, et les conditions étaient tellement exagérées que ces contrats avaient tout le caractère de *jobs* éhontés, inventés tout spécialement pour favoriser les créatures des ministres, et peut-être s'enrichir eux-mêmes au détriment du pays. Ils sacrifiaient, en outre, un principe qui seul peut nous protéger contre des opérations de cette nature, celui de demander des soumissions.

"Dans le dernier cas, le gouvernement transigeait avec une province, ce qui donnait à la transaction un caractère tout différent et exigeait, de la part du Sénat, des raisons bien fortes pour s'opposer à la volonté de la Chambre populaire....."

Il y aurait encore d'autres distinctions à établir, mais celles-là suffisent pour faire voir que les cas n'étaient pas du tout les mêmes et qu'ils devaient influencer différemment des hommes imbus du sentiment de leur responsabilité comme le sont ceux qui composent la majorité conservatrice actuelle au Sénat. En ce qui concerne le crédit de $300,000, ils n'en pouvaient faire la base d'un marchandage de convictions bien arrêtées, que non-seulement ils avaient exprimées, mais que leurs amis et collègues avaient traduites en acte et pour lesquelles ils avaient perdu le pouvoir. S'ils l'avaient fait, ils se seraient mis au niveau de Laurier et de ses partisans, qu'ils accusaient justement de trahison pour avoir sacrifié à l'ambition du pouvoir des droits certains et que tout garantissait. Ce n'est pas parce que ceux-ci promettaient des miettes qu'ils devaient, eux qui n'avaient pas reculé devant le devoir, ramasser ces miettes en les payant du sacrifice d'un principe, joint à une désaffectation qui détournait de son emploi légitime un fonds créé par un acte antérieur du parlement.

Et il ne se trouvera personne pour leur en faire un reproche que ceux qui, à un titre ou à un autre, redoutent l'influence et voudraient, par suite, diminuer le prestige et restreindre le rôle du corps qu'ils constituent, et qui est la seule protection qui nous reste contre une bande de corrupteurs embusqués derrière le pouvoir pour voler le public, comme le fait de sa victime le premier brigand embusqué au coin d'un bois, quand rien ne la défend contre sa brutalité et ses convoitises.

E. LIANE.

CORRESPONDANCE

M. le Directeur,

Dans votre dernière feuille vous donnez la liste des officiers-rapporteurs nommés par le gouvernement d'Ottawa pour l'enregistrement des votes sur la prohibition, et je remarque que c'est un nommé McMillan, un individu qui ne sait, et ne parle pas un mot de français, qui a été nommé dans le district électoral de Provencher. Est-ce que nos amis les libéraux d'origine française n'ont pu trouver un seul des leurs pour remplir cette position, ou bien le gouvernement fédéral a-t-il ignoré le droit que nous avons de voir cette importante charge remplie par un compatriote? Pourquoi M. Auguste Gauthier, trois fois déjà officier-rapporteur du district, n'a-t-il pas été nommé cette fois? C'est pourtant un bon libéral celui-là, puisqu'il est l'un des officiers à l'association libérale de Lorette.

UN ÉLECTEUR.

Lorette, 12 septembre 1898.

UNE VILLE EN FEU

Le télégraphe nous apportait dimanche soir la terrible nouvelle que New-Westminster, florissante ville de la Colombie Anglaise, était devenue la proie des flammes. Une étincelle partie d'un feu de paille dans une cour attenante à une maison de commerce, a mis le feu à l'édifice et le vent a rapidement porté au loin l'incendie. Manufactures, grands magasins, grands hôtels, églises, banques, toute la partie commerciale de la ville est maintenant en cendres. Seule l'église catholique avec deux petits établissements de commerce survit aux décombres.

Au début du sinistre la ville qui ne possède qu'un système de pompes très incomplet, s'est vue impuissante à arrêter les flammes et il lui a fallu mander en toute hâte les brigades de Vancouver, Ce n'est qu'à l'arrivée de ces secours que le feu a pu être maîtrisé.

Au forts de l'excitation générale, on a eu à déplorer plusieurs pertes de vie Les pertes matérielles, s'élevant à environ $3.000.000 sont couvertes par $1.500.000 d'assurances.

Des centaines et des centaines de personnes, victimes de la catastrophe sont maintenant abritées par des tentes envoyées de Vancouver et de Victoria.

Ces villes ont aussi expédié des provisions de bouche, des vêtements, etc pour subvenir aux besoins de cette population qui n'a plus rien.

Toute la Colombie Anglaise et le Canada en général s'intéressent au sort des habitants de New-Westminster. Des comités de secours s'organisent partout.

Leur première stupeur passée, les incendiés se sont ressaisis et font maintenant preuve d'une grande énergie. L'on s'est mis à abattre les décombres dangereux et à lever des constructions temporaires; la ville va se rebâtir. Cet incendie est l'un des plus lamentables qu'il y ait jamais eu au Canada.

A ST-CHARLES

Il y a eu à St-Charles, dimanche dernier une imposante démonstration religieuse à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle cloche de l'Eglise.

Sa Grandeur Mgr Langevin officiait et un grand nombre de prêtres assistaient à la célébration. Sa Grandeur, a d'abord administré le Sacrement de Confirmation à une centaine d'enfants puis a procédé à la bénédiction dà la Cloche.

Le sérmon de circonstance donné par M. l'abbé Gérin, de la Province de Québec, fut très éloquent.

Le Rév Père Drummond, S. J., du collège de St-Boniface parla aussi en termes très choisis sur la signification des cloches et fut bien écouté.

Furent parrains de la nouvelle cloche, parmi le clergé: Mgr Langevin, les RR. PP. Paquin, S. J., Dandurand, Lacombe, O'Dwyer, Blais, Jacob. RR. MM. Dorais, Gérin, Geelen, Carufel, Brousseau, Béliveau.

Laïques, parrains et marraines:

L'on, Sénateur et Mme Bernier.

S. H. le juge et Mme Dubuc.

S. H. le juge et Mme Prud'homme.

S. H. le juge et Mme Prendergast.

M. et Madame Lecomte, M. le Dr et Mme Lambert, M. et Mme Ceénier M. et Mme A. L. Auger, M. Madame A. Levêque, M. et Madame, J. A. Sénécal. M. et Madame H. Béliveau, M. et Madame J. B. Lauzon, M. et Madame J. E. Cyr, M. Médéric et Melle Cyr, M et Mme V. Mager, M et Mme P. D'eschambault, M. et Mme M. Rocan, M. et Mme F. Mondor, M. et Mme M. Lamontagne, M. et Mme Kennedy, M. et Mme J. K Barrett, M. et Madame R. Dixon, M. et Mme Dumouchel M. Mme Geo. Germain, M. et Mme H- Chevrier, M. et Mme H. Fournier, M. et Mme Mollot, M. et Mme A. Benard, M. et Mme B. Benard, M. et Mme V. Beaupré, M. et Mme A. Cormier, M. et Mme Mme A. Murray, M. et Mme A. Caron, M. et Mme C. Caron, M. et Mme H. Laflèche, M. et Mme L. Laflèche, M. et Mme T. Byrne, M. et Mme G. Caron, M. et Mme W. F. Lane, M. et Mme Foutel. MM. Capelette, W. Pelletier, F Good, Hogue, Goose, MacMillan, W. Beauchemin, Jos. Hogue, Bernhart, Hall, Dr Dame, Bourgouin, J. Laflèche, H. Chabot, H. Burke, P. Lavallée, D. Burke, M. Roberts, A. Bertrand.

Après la bénédiction, les Dames de St-Charles donnèrent un grand dîner et Sa Grandeur Mgr l'Archevêque présida à l'ouverture d'nn bazar qui doit se terminer dimanche. Si le temps le permot, la Fanfare de l'Ecole Industrielle ira à St-Charles dimanche à cette occasion. Cette fête a été un vrai succès et le R. P. Dandurand et ses paroissiens ont toutes nos félicitations.

LES CANADIENS-FRANÇAIS

Un rédacteur du "Morning Post" de Londres, a eu une entrevue avec M. Fisher sur le Canada et et ses développements agricoles depuis quelques années. Nous en détachons les quelques lignes qui suivent:

"Laissez-moi vous déclarer que chez nous les Canadiens-Français sont ceux qui, dans l'agriculture, sont les plus dociles et les plus alertes pour apprendre les nouvelles méthodes et suivre le progrès; nos fermiers écossais viennent en second. Les agriculteurs anglais ne sont pas toujours disposés à accepter telle ou telle méthode nouvelle, parcequ'ils considérent que leur façon de cultiver vaut les autres, mais il convient de dire qu'ils sont plus avancés et mieux renseignés que les Canadiens-Français sur les choses agricoles..

Je dois vous déclarer que non-seulement nous avons fait des progrès dans les méthodes de culture, mais nous avons varié et étendu notre exploitation agricole."

Gratis

Les parents soucieux de procurer de saines distractions à leurs enfants devraient s'abonner au plns ancien journal de musique du Canada, donnant tous les quinze jours huit pages de belle musique. L'abonnement n'en est que de $1 50 par an et chaque souscripteur a droit, comme primes absolument gratis, à une $1.00 de musique, à choisir dans le catalogue du journal, Un numéro échantillon, 5 cts. Adresse, le Passe-Temps, Montréal, Can.

Dans le Monde Religieux

Le Rev. Père M. Poulin, de St-Maurice. Assa, était ici la semaine dernière.

Le R. P. Lacombe O. M. I. est en ce moment à St-Boniface en route pour Ottawa.

La Révérende Sœur Dugas Supérieur de l'Hopital de St-Boniface est parti lundi dernier pour Montréal où l'appellent les besoins de la communauté.

Sa Grandeur Mgr. Langevin a donné hier aux élèves du collège de St- Boniface une causerie sur son récent voyage à Rome. Professeurs et élèves ont été charmés par cette entretien intime. Le R. P. Lacombe accompagnait Monseigneur et a aussi raconté quelques traits intéressants de sa vie de missionnaire.

Quatre Révérends Père Oblats sont passés à Winnipeg dimanche soir en route pour New Westminster, B. C. en compagnie de Mgr. Durieu. Ces religieux viennent du Midi de la France et vont s'établir dans le diocèse de Mgr. Durien. Avec eux se trouvaient quatre Sœurs de l'Ordre des Filles de l'Enfant-Jesus, également de France.

M. l'abbé Giroux, curé de Saint-Joachim de La Broquerie, est venu vendredi dernier d'une visite à ses vieux parents dans la province de Q uébec.

INCAPABLE DE MARCHER

Une maladie genante guérie par les Pilules Roses du Dr Williams

Du "Hartland Advertiser." N. B.

On rapporte dans notre village même un autre cas de guérison remarquable par les Pilules Roses du Dr Williams, qui sont si populaires dans tout le pays Le cas est celui de Mme E. W. Millar. Notre rédacteur reçut de son mari les renseignements suivants que nous nous plaisons à publier, pour mettre en quelque sorte le remède dans les mains des malades. "Depuis cinq ans", dit M. Millar, "ma femme était incapable de marcher sans aide. Un médecin attribua sa faiblesse à une affection spinale; d'autres à une prostration nerveuse. Quelle que fut l'origine du mal, elle était faible et nerveuse. Ses membres cédaient sous le poids du corps, et elle avait une grande faiblesse dans le dos. Il y a trois mois elle ne pouvait pas marcher; et, en dernier ressort, après avoir essayé bien des remèdes, elle commença l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Elle remarqua un mieux sensible au bout de quelques jours. Et en quelques semaines, le remède avait opéré un changement étonnant Aujourd'hui elle peut marcher sans aide. Vous pouvez juger de sa satisfaction et de la mienne. Je dois son rétablissement aux Pilules du Dr Williams, et je les recommande pour tous les cas de faiblesse des nerfs ou de débilité générale,,.

M. Millar, qui est co-propriétaire d'une de nos scieries, est bien connue dans nos environs.

Les pilules Roses du Dr Williams guérissent en attaquant la source même du mal. Elles renouvellent et enrichissent le sang et fortifient les nerfs chassant ainsi la maladie de l'organisme. Refuser les contrefaçons et exigez que chaque boîte que vous achetez porte au long sur l'enveloppe la marque de commerce:

Dr William's Pink Pills for Pale People.

CHRONIQUE LOCALE

—M. Thos. Ryan de Winnipeg a expédié samedi dernier 40 chiens au Yukon.

—Un train du Northern Pacific a déraillé entre St-Jean-Baptiste et Letellier. Ces jours derniers.

—Le blé n'a pas été endommagé du tout par les pluies de la semaine dernière, comme on l'avait d'abord cru.

—Plusieurs Immigrants Français sont arrivés à Winnipeg la semaine dernière avec l'intention de se fixer dans le pays.

—On demande immédiatement au magasin Gareau un jeune employé de 14 ou 15 ans, de préférence sachant parlerles deux langues. 42

—MM. Z. Patenaude et H. Préfontaine, de St-Eustache étaient à Winnipeg la semaine dernière; aussi M. LaSalle de St-Pierre et M. D. Dorge de Ste-Agathe.

—Si vous voulez un habillement à bon marché, venez en chercher un pour $2,95 au magasin du Bon Marché chez.—J. B. L'ÉVÊQUE, Ave. Provencher, St-Boniface.

—La pose des rails du chemin de fer South Eastern est commencée, et la ligne sera complétée de St-Boniface à Sainte-Anne des Chênes vers la fin du mois prochain.

—M. A. E. Barré, de la maison Barré Frères, de Winnipeg, est revenu d'un voyage d'affaires, après avoir visité quelques unes des principales villes d'Europe et des Etats-Unis.

—L'on prie tous les membres de la C. M. B. A. Succursale No. 230 de St-Boniface d'assister à la séance du 19 prochain. Le délégué à la convention de Québec, Mr. L. J. Collin, présentera son rapport.

—M. L. J. Collin, notre populaire marchand de la rue Provencher, qui était allé à Québec comme délégué de la succursale No. 230 de l'A. C. B. M., est revenu mercredi dernier, enchanté de son voyage.

—Nous regrettons d'apprendre que Madame Gareau, la mère de MM. C. A. et Arthur Gareau, marchands, de Winnipeg, est dangereusement malade à Montréal. M. Arthur Gareau est parti hier midi pour se rendre à son chevet, appelé par un télégramme.

—Le jeune Remi Saint-Luc, victime de l'accident raconté par notre correspondant de St-Jean-Baptiste, la semaine dernière, est mort le lendemain de son arrivée à l'hôpital de cette ville. Ses restes ont été transportés à Sainte-Anne des Chênes, où il demeurait avec ses parents.

—La chasse de la poule de prairie ne sera permise qu'à partir du 1ier octobre, et non du 15 septembre comme par le passé. A propos de chasse, il ne faut pas oublier qu'elle est absolument interdite le dimanche, et que toute infraction est sévèrement punie par la loi provinciale.

—M. Geo. Strevel, l'un des contracteurs du chemin de fer "South Eastern" espère pouvoir terminer 55 à 60 milles de ce chemin avant la tombée des neiges. Le terminus actuel est à 45 milles de Winnipeg. Les arpenteurs se dirigent actuellement vers la frontière internationale.

—La *Tribune*, de samedi dernier, annonce que M. Amédée Manseau, garde au Pénitencier de Stony Mountain, a été nommé à la position de sous-préfet, en remplacement de M. Fitzsimmons, décédé il y a quelques mois. Nous félicitons M. Manseau de cette pomotion, et nous sommes sûrs qu'il saura remplir dignement cette nouvelle charge.

—Les élections pour la formation du conseil des jeux au Collège de St-Boniface ont eu lieu jeudi dernier. Ont été élus: Président Général, M. Fortunat Lachance; Secrétaire du Conseil, M. L. Laliberté; Président du Base-Ball, M. J. L'Évêque; Président du Ballon, M. P. Beaubien; Président du jeu de Paume, M. E. Mignault; Président du Patinoir, M. E. Guertin; Président du Billard, M. H. Hogue; Président des jeux Intérieurs, M. J. Caron.

—M. Telesphore Pelletier fait subir des réparations à son magasin d'épiceries de l'avenue Tache.

—M. T. A. Greenway, fils du Premier Greenway est mort hier à Crystal City, de la fièvre typhoïde.

—La belle résidence que fait construire M. Fidèle Mondor, à l'angle de l'avenue Taché et de la rue La Vérandrye, sera bientôt terminée.

—Le Rev Père Blais accompagnédes Rev. P. P. Gérin et Brousseau est parti pour l'Ouest dimanche matin dans un but de colonisation.

—Monsieur DeVolder fils, d'un sénateur belge, et dont nous annoncions la semaine dernière l'arrivée à Manitoba, se fixe à la Grande Clairière.

—Le nombre des élèves au Collège de St-Boniface augmente tous les jours. Bon nombre de pensionnaires sont arrivés depuis la semaine dernière.

—M. J.-O. Beaupré, pharmacien du Penitencier de Stony Mountain est venu à St-Boniface, hier, pour conduire un malade à l'Hôpital. Il retournera demain à Stony Mountain.

—N'oubliez pas de visiter le magasin du Bon Marché pour vos marchandises sèches, hardes, faites, chaussures et coiffures chez. J. B. L'ÉVÊQUE, Ave. Provencher, St-Boniface.

—C'est le 14 septembre 1535 que Jacques Cartier arriva à Québec c'est-à-dire que depuis 363 ans l'on parle français en Canada malgré la capitulation de cette même ville de Québec, le 18 septembre 1759.

—C'est vendredi prochain, le 16 courant, qu'aura lieu à Winnipeg la réunion des délégués des associations ouvrières du Canada. Au nombre des délégués qui doivent assister à cette réunion il y a plusieurs Canadien-Français venant d'Ottawa, Montréal, Québec et autres centres manufecturiers des provinces de l'Est.

—Vendredi dernier, à Winnipeg, le feu s'est déclaré au Royal Hotel et l'édifice a failli être complètement brulé. Un homme a été suffoqué par la fumée mais est revenu à lui plus tard. Au cours de l'insendie une femme qui était dans le haut de l'hôtel, a jeté ses deux enfants par une fenêtre sur des matelas tenus par des hommes dans la rue et se préparait elle même à prendre le même chemin, quand le feu a été maitrisé. La bâtisse appartient à M H. Bénard. Ona commencé les réparations. Les pertes s'élèvent à $500.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

Notre Dame de Lourdes

—Le 6 du courant, on célébrait ici la fête de Saint-Augustin, l'un des patrons de l'Ordre des Chanoines Réguliers. L'éclat de la fête était rehaussé par la présence du révérendissime Dom Gréa, abbé de Saint-Antoine (Isère, France) et supérieur général de l'Ordre, lequel officia pontificalement. Les dignes religieuses qui sont venues au Canada seconder le zèle des Chanoines Réguliers avaient choisi cette fête pour ouvrir les portes de leur institut à deux jeunes personnes que leur piété y dirigeait. L'une d'elles, Sœur Marie Elizabeth (dans le monde, Melle Marie Comte, originaire de France) fit sa profession religieuse, et prononça ses vœux en présence du Révérendissime Père abbé; l'autre, Melle Emma Chaput, de Saint-Norbert, demanda son entrée, et prit l'habit religieux sous le nom de Sœur Marie Adrienne. C'est la première cérémonie de ce genre qui a lieu à Notre-Dame de Lourdes depuis que les Révérendes Chanoinesses Régulières y sont établies. Touchant spectacle que celui de ces jeunes personnes couchées la face contre terre, sur le parquet du sanctuaire, demandant la grâce de Dieu et leur entrée dans l'asile des vierges, et se relevant, rayonnantes du bonheur d'êtreadmises à se consacrer conplètement à Dieu.

—La belle et spacieuse église que les Chanoines Réguliers sont à construire sera bientôt prête pour le culte. On espère que la bénédiction en pourra être faite vers le 25 de ce mois.

Saint-Norbert.

—Le Rev. Père Blais était ici samedi dernier, en visite chez Mgr Ritchot.

—On dit qu'un parc public sera établi prochainement à St-Norbert. Tous les jours l'été prochain le "Northern Pacific" transporterait de Winnipeg et de St-Boniface une foule de personnes qui viendraient s'amuser et se récréer. L'endroit choisi est dit-on des plus avantageux et comme le trajet entre Winnipeg et St-Norbert ne prend en char que 30 minutes, le parc sera probablement très-fréquenté.

—Afin de répondre aux besoins de ses pensionnaires toujours de plus en plus nombreux M. Frs. Roy a fait démolir sa maison pour la remplacer par une nouvelle, plus grande et plus commode. On dit que l'architecture de l'édifice en voie de construction est des plus gracieuses.

—Son Honneur le Juge Prud'homme était ici samedi dernier.

—La récolte est à peu près finie; elle est des plus belles. Il est malheureux que le prix du blé ne soit pas plus élevé, peut-être cela viendra-t-il à l'automne quand une partie du grain de la Province sera transportée à l'étranger.

—Dimanche dernier le R. P. Abbé de Bellefontaine a officié pontificalement à la grand'messe.

—Cette semaine nous avons encore à enregistrer la mort d'un de nos amis. Monsieur Patrice Vermette est décédé jeudi dernier à l'âge de 22 ans, après une longue maladie. Patrice laisse pour le pleurer un grand nombre de parents parmi lesquels on compte ses aieuls paternels, tont deux âgés de plus de cent ans. Nous offrons nos plus vives sympathies à tous ceux que cette mort jette dans le deuil.

—Dimanche, la colonie polonaise de notre paroisse a reçu la visite de deux religieuses de leur nation. Inutile de décrire la joie que leur a causé cet événement inattendu.

—Monsieur et Madame Pacaud sont revenus, de leur promenade dans la province de Québec.

Sainte-Agathe

—La tempête de grêle qui a visité Ste.-Agathe n'a pas causé des dégâts aussi considérables qu'on le croyait d'abord. Cette tempête ne s'est étendue que sur un mille de largeur. Somme toute la récolte sera satisfaisante.

—La paroisse sera d'ici à quelque temps doté d'un élévateur pour le grain. C'est un avantage considérable pour nous.

Sainte-Anne des Chenes,

—Les récoltes ici, touchent à leur fin. Les battages sont commencés en plusieurs endroits.

—Les travaux de notre Eglise se poursuivent toujours avec activité.

—Monsieur Charland de l'Union Franco-Canadienne a tenu une assemblée ici dimanche dernier, le 4 courant. Après les explications qu'il a données sur les avantages que procure cette association de Bienfaisance, plusieurs citoyens se sont enrôlés membres, entr'autres: Messieurs Eugène Dubuc, Eug. Desautels, M. Dupuis, Camille Hébert, Damasse Dion, Aristide Hébert, Adélard Delorme. Messieurs Jos. Pierson et Alphouse Houde, de La Broquerie se sont joints au Bureau. Il est à présumer que plusieurs autres membres, s'enrôleront bientôt sous la Bannière de cette noble institution. Monsieur Eug. Dubuc est l'agent ici, de la Société.

Saint-Pierre-Joly, Man.

—Les récoltes sont très avancées en cet endroit. Le grain va se vendre avantageusement.

—Nos industries laitières sont toujours en pleine opération. Les affaires des marchands de la localité sont satisfaisantes, de même que celles de nos cultivateurs, en général.

—Dimanche dernier, fête de la Nativité de la Ste-Vierge, le Révérend monsieur Jolys, curé, a prêché sur la Ste-Vierge. Il a développé au cours d'un sermon bien goûté, la grande grâce de l'Immaculée Conception.

Après la messe, une assemblée s'est tenue dans la salle publique, ayant pour but d'établir en cette paroisse un bureau de l'Union Franco-Canadienne. Monsieur A. Charland, Représentant de l'Union donna des explications à un auditoire choisi et nombreux.

Voici les personnes qui se sont jointes à cette association: MM. Rev J. M. Jolys. curé, M. Gervais médecin, B. Racicot Marchand, H. Fréchette, Nap. Lemieux, Hilaire Gagné, Louis Rioux, Arthur Hébert, Emery Turenne, David Côté, Elie Carrier, F. P. Joubert, J. Masson, chs. Masson, Uldéric Masson Gédéon Brisson, Albert Préfontaine et Ferdinand L'Heureux.

Plusieurs autres joindront bientôt la Société.

Saint-Malo

Une assemblée de l'Union Franco-Canadienne qui devait avoir lieu, après-vêpres dimanche dernier à St-Malo, a été forcément remise à dimanche prochain.

—La cour de Comté s'est ouverte mardi, ici, sous la présidence de Son Honneur le juge Prud'homme.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Arr.	Arr.		Dép.	Dép.
11.00a	1.03p	Winnipeg	1.05p	9.30a
7.55a	12.01a	Morris	2.32p	12.01p
5.15a	11.09a	Emerson	3.23p	2.45p
4.51a	10.55a	Pembina	3.37p	4.15p
10.20p	7.30a	Grand Forks	7.05p	7.05p
1.15p	4.05a	Winnipeg Junction	10.45p	10.30p
	3.50p	Duluth	7.30a	
	8.10p	Minnéapolis	6.38a	
	7.30p	St. Paul	7.15a	

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Lundi, Mercredi. Vendredi.		Mardi, Jeudi. Samedi.
Départ.		Arrivée.
10.30a	Winnipeg	4.00p
12.15p	Morris	2.20p
1.18p	Roland	1.23p
1.36p	Rosebank	1.07p
1.50p	Miami	12.53p
2.25p	Altamont	12.21p
2.43p	Somerset	12.03p
3.40p	Greenway	11.10a
3.55p	Baldur	10.56a
4.19p	Belmont	10.35a
4.37p	Hilton	10.17a
5.00p	Wawanesa	9.55a
5.23p	Rounthwaite	9.34a
Ar 6.00p	Brandon	Dé9 00a

Prenant effet le 7 déc.—Raccordement direct à Morris avec le train No. 103, allant vers l'ouest, et le train No. 104 allant vers l'est.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Départ.		Arrivée.
4.45 p.m.	Winnipeg	11.15 p.m.
7.30 p.m.	Portage-la-Prairie	8.30 a.m.

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul.
H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

The Lake Manitoba Railway & Canal Co.

Allant nord

Lisez en descendant. Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi. Ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi. Samedi.
7 50	Winnipeg	25 35
d11 50	Portage la Prairie	a20 00
11 30	Macdonald	19 25
11 50	Westbourne	19 00
12 25	Woodside	18 30
12 50	Gladstone	18 00
13 30	Gladstone Junction	17 30
13 56	Ogilvie	17 00
14 25	Plumas	16 35
15 06	Glenella	15 47
15 40	Glencairn	15 20
16 16	Elliot	14 40
16 48	Laurier	14 06
17 15	Makinak	13 40
17 45	Ochre River	13 15
a18 30 / d19 36	Dauphin	d12 30 / a10 55
20 02	Valley River	10 23
20 25	Sifton	10 00
20 58	Fork River	9 25
21 35	Winnepegosis	8 45

Ecrivez à propos des homesteads gratuits dans le district de la rivière Swan, venant d'être ouverts à la culture et voisins du fameux district Dauphin.

D. B. HANNA, Surintendant.

COMMERCE.

Marchésde Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 12 Septmbre 1898.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 8	à 0 12
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 08	à 0 10
Bœuf, bouilli,"	0 05	à 0 08
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 12
Veau, côtelettes, par lb	0 1C	à 0 12
Porc frais, "	0 10	à 0 12
Porc, par 100 lbs	7 00	à 8 00
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 12½
Gigot de mouton, par lb	0 03	à 0 05
Côtelettes de mouton, par lb	0 10	à 0 12½
Jambon, par lb	0 12	à 0 15
Lard salé, "	0 10	à 0 10
Saindoux "	0 10	à 0 10
Saucisse "	0 10	à 0 10
Saucisson de Boulogne, p. lb	0 10	à 0 10
Foie, par lb	0 03	à 0 05
Rognon, par lb	0 08	à 0 10
Tête en fromage, par lb	0 8	à 0 10
Cœur "	0 04	à 0 05
Langue "	0 10	à 0 12½
Poulets, le couple	0 25	à 0 30
Dindons	0 12	à 0 15
Œufs, par douz	0 15	à 0 18
Beurre, par lb	0 15	à 0 20

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 25	à 0 30
Choux, par 100	0 25	à 0 40
Oignons, par minot	1 00	à 1 00

MARCHÉ DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 10	à 0 15
Beurre, salé, la lb	0 8	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 15	à 0 18
Œufs en boites, la doz	0 13	à 0 14
Patates nouvelles, le minot	0 25	à 0 30
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 00	à 1 00
Choux, par 100	4 00	à 5 00
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	3 75	à 4 25
" tremble	2 50	à 3 00
Foin, la tonne	3 00	à 4 50
Foin pressé, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Bœuf vif, par lb	0 02½	a 0 03½
Porc, abattu, par lb	0 06½	à 0 07½
Cochons, vif, par lb	0 04½	à 0 05
Mouton, par lb	0 07	à 0 09
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Blé, le minot	0 51	à 0 51
Avoine, le minot	0 37	à 0 38
Orge, le minot	0 00	à 0 45

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 05	à 0 08
Brochet "	0 04	à 0 05
Morue "	0 07	à 0 10

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 51	à 0 51
Avoine, par minot	0 37	à 0 38
Orge "	0 00	à 0 45

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 15
" Strong Baker	1 95
" Manitoba Baker	1 50
" Imperial Baker	1 40
" Supérieure XXXX	1 15
" Nestor	0 90

BOIS ET CHARBON.

Tremble	2 25 à	3 00
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	0 00

FOIN.

Foin de prairie	3 00 à	4 50
Foin pressé, par tonne	4 00 à	5 00

DE PAR LE MONDE

Un tapis de Perse est en usage depuis 200 ans dans un des principaux corridors du palais royal, à Téhéran.

Rouen, France.—La fabrique Cartside et Cie, de Melanney, a été détruite par un incendie. Les pertes sont de 2,000,000 de francs.

Le célèbre horloger Lobner, de Berlin, vient de perfectionner un mécanisme capable de mesurer et enrégistrer la millième partie d'une seconde.

Un journal de Dantzig, qui publie une esquisse du testament du prince de Bismark dit que sa fortune est évaluée à cinq millions de dollars.

Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, le nombre de personnes qui font usage de la langue anglaise a augmenté de 25,000,000 à 125,000,000.

Bath, Maine.—Toute la ville de Bath est en émoi à la suite des aveux faits par un sieur Twitchell, membre du conseil exécutif du gouverneur, qui s'est reconnu coupable de détournements dépassant $60,000.

Newcastle sur Tyne.—Un incendie a détruit la plus grande partie de l'outillage des chantiers d'Elswick, et 3,000 ouvriers sont temporairement sans travail ; 6 navires de guerre en construction, furent sauvés des flammes.

Albany, N. Y.,—Le train express de Montréal, venant, par la ligne du Delaware et Hudson etq ui allait à Cohoes a frappé un char électrique faisant le service entre Troy et Cohoes. Quinze personnes ont été tuées et une vingtaine blessées.

Un inventeur français vient de faire breveter une machine permettant de vendre des cigares et des cigarettes tout allumés Une pièce de 10c dans une fente et vous n'avez qu'à ouvrir la bouche pour y recevoir un bon cigare de la Havane tout allumé.

Signor Ferchetti, membre de la Chambre des députés, en Italie, a été condamné à dix ans de réclusion et privé de ses droits de citoyen pour le reste de ses jours, pour avoir participé aux émeutes de Milan, au mois de mai dernier.

Signor Ferchetti s'était mis en sureté avant le procès.

De Volksraad de la République du Tranvaal vient de voter une loi qui assure une prime de 2,500 francs à chaque Boer père de douze enfants.

Les Boers ne sont guère frappés de stérilité ; toutefois, le Parlement a cru nécessaire de stimuler encore davantage leur tendance naturelle à se multiplier.

Les Allemands s'éloignent de plus en plus de l'Angleterre. Au cours d'une entrevue avec un grand journal de Sienne, le Prof. Mommsen a déclaré qu'il ne croyait pas à la possibilité d'une union anglo américaine et encore moins à une alliance des Allemands et des Anglo-Saxons.

Ce savant prussien est convaincu qu'un jour ou l'autre la France, la Russie et l'Allemagne s'entendront pour se partager un peu de l'empire britannique ; la France prendrait l'Egyte, l'Allemagne, la Colonie du Cap et la Russie, les possessions d'Asie.

Le plus grand train de marchandises que l'on ait jamais vu sur une ligne de chemin de fer vient de faire le trajet d'Altona à Colombia, sur la ligne du Pensylvania. Ce train se composant de 130 wagons chargés de charbon, avait une longueur de 3,877 pieds. Il était trainé par une seule locomotive pesant 118 tonnes.

Vancouver.—D'après les informations reçues ici, le gouvernement impérial a résolu de fortifier Vancouver et d'y caserner des troupes, en prévision d'une guerre probable. Grâce à la route canadienne, l'Angleterre peut se passer du canal de Suez, en temps de guerre, et c'est pour cette raison qu'elle protègera le point terminal.

L'admirable campagne du général Kitchener, dans la Haute Egypte, a produit une immense satisfaction en Angleterre. Le peuple y voit une sorte de rétribution, pour la mort tragique de l'héroïque Gordon, assassiné à Khartoum, en 1885, par les Madhistes triomphants, et les classes commerciales et politiques interprètent l'événement comme la consécration définitive de la suprématie britannique en Egypte et au Soudan.

Cette marche de l'armée anglo-égyptienne, à travers quinze cents milles de désert, sous le plus brûlant soleil du monde entier, loin de ses bases, sans pertes appréciables par la maladie ou l'épuisement du soldat, réglée, calculée, ordonnée avec une précision mathématique, a provoqué l'admiration universelle.

Le "Temps," de Paris, exprime en un mot le sentiment général :

"Une marche, dit-il, aussi scientifiquement conçue peut être assimilée à la solution d'une équation mathématique,"

A Propos d'Agriculture

La Paille d'Avoine est un Aliment Sain

M. Malet, professeur à l'École vétérinaire de Toulouse, dans le "Journal de l'Agriculture," donne des explications sur la défiance que les cultivateurs ont contre la paille d'avoine, et démontre que cette défiance n'est pas toujours justifiée. D'une façon générale, la paille d'avoine jouit d'une faveur moins grande que la paille de blé. Beaucoup de praticiens même la considèrent comme nuisible et l'excluent de l'alimentation des animaux. On lui reproche de provoquer la diarrhée chez les chevaux que l'on met au travail immédiatement après le repas. Elle aurait aussi l'inconvénient d'exercer sur les organes urinaires du cheval, notamment de l'étalon, une influence irritante dégénérant en une inflammation des reins. On lui reproche encore de rendre amer le lait des vaches auxquelles cette paille est donnée en quantité un peu forte. Enfin, les balles qui restent adhérentes aux pédicelles des épillets sont susceptibles de déterminer des ophtalmies comme aussi des accidents du côté de la bouche.

D'après M. Malet, une étude plus rigoureuse des faits établit que les accidents ne sont pas la conséquence des propriétés spéciales à la paille d'avoine, mais bien le résultat, soit de l'altération, soit de l'administration défectueuse de cette denrée, et, pour lui, la paille d'avoine de bonne qualité convenablement distribuée est un aliment sain pour le bétail, plus nutritif et plus économique que la paille de blé.

La diarrhée que l'on abhorre quelquefois est facilement évitée en composant la ration de telle sorte que la paille d'avoine soit distribuée le soir seulement. Depuis 1883, cette paille entre dans l'alimentation de la Compagnie générale des voitures à Paris. On l'emploie préalablement hachée en mélange avec des aliments concentrés. (Avoines, maïs, fèves, tourteaux de maïs).

Ils est incontestable que des accidents, même graves, ont été déterminés par la paille d'avoine. L'action irritante qu'on lui reproche est très vraisemblablement due, dans la majorité des cas, tout au moins à ce que le fourrage est plus que tout autre exposé à s'altérer pendant la moisson par suite du "javelage," qui consiste à laisser l'avoine en javelles assez minces pour qu'elle ressente l'influence de la rosée et du sol. Trop prolongé, le javelage entraine un commencement de germination, une certaine fermentation de la paille et du grain qui en diminuent les qualités. On a vu l'avoine ainsi récoltée produire des coliques, le vertige. Les végétations cryptogamiques qui se développent pendant le javelage pourraient bien être la cause de l'inflammation des reins qui a été signalée.

L'action échauffante, paraît-il, peut encore se manifester à la suite d'un usage longtemps prolongé de la paille d'avoine de bonne qualité.

La paille d'avoine, comme toute autre paille, ne doit constituer qu'une partie de la fraction, et elle doit être donnée en proportions d'autant plus petites que l'animal travaille davantage. Pour un bœuf de 1,000 livres, ou un cheval de labour de même poids, une ration de 16 livres de paille et 7 livres de luzerne suffira si on les tient au repos, et si au contraire on les fait travailler, cette ration devra être modifiée et on la composera avec 8 à 10 livres de paille, 15 livres de luzerne et 6 livres d'avoine.

Recolte de la Pomme de Terre

L'arrachage des pommes de terre est une opération de permière importance, s'il est fait en temps opportun, c'est-à-dire à l'époque de leur maturité ; les feuilles dessèchées naturellement indiquent leur état complet de maturité. Tout le monde sait que l'arrachage doit être pratiqué par un beau temps en laissant se ressuyer sur le sol, pendant une journée ou deux, les tubercules propres à la nourriture de l'homme et des animaux. Quant aux tubercules choisis pour la semence, il ne faut pas les rentrer de suite et les mettre en tas comme les précédents : après de nombreuses expériences on a constaté qu'on peut les laisser sur le terrain pendant huit ou dix jours, ou dans une cour un peu ombrée. Ce procédé a pour effet de parfaire la maturité de la semence.

Lorsqu'on aura rentré le semence dans la cave, destinée à leur conservation, en ayant soin de les isoler de la terre par des planches, il faudra encore prendre quelques précautions. On aura soin de remuer une fois par mois, afin que toute la semence jouisse de la même quantité d'air et de lumière, seul moyen de la conserver saine jusqu'au moment de la plantation, sans aucun épuisement.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

LE VENDREDI DE PIERRE BERNARD

No 11

(*Suite*)

Le vieil oncle était ravi.

—Comment cela se fait-il, je n'ai jamais remarqué ce petit chef-d'œuvre. Vous m'en donnerez la traduction et je le ferai imprimer pour le répandre dans les ateliers. Approuvez-vous ! Oh ! vous avez le flair.

—Mon père, répondit Pierre avec émotion, nous faisait connaitre tout ce qui est beau...

—Vous m'aiderez à faire le bien. Etiennette me comprend parfaitement, aussi, c'est un cœur sérieux, une âme charmante. Je l'aime beaucoup.

L'oncle vit Pierre pâle et ému et s'arrêta. Puis il reprit avec douceur :

—Encore un peu de Goethe.

Pierre lut : *l'Aigle et la Colombe*.

"—Oh ! Sagesse, tu parles comme une colombe ! " Mon jeune ami, si Dieu le permet, je veux que pour vous sagesse et bonheur soit même chose.

Pierre fit un mouvement négatif involontaire.

—Ne préjugez pas, mon ami, je vous prie, l'avenir est à Dieu ; le présent seul est à nous. Faisons le bien, Dieu fera le reste. Maintenant, séparons-nous, je ne puis veiller et vous avez besoin de sommeil ; à dimanche.

Le dimanche vint et même assez vite ; Pierre se retrouva dans le salon de la rue d'Assas, devant le piano sur lequel une partition était ouverte. Le piano avait une sonorité ample et douce.

—Aujourd'hui, je m'impose, déclara le vieillard avec une autorité gracieuse. Avec vous, j'écouterai sans trop souffrir la symphonie en *ut* mineur ; elle est là, et vous attend.

Pendant l'exécution, Pierre entendait de longs soupirs répondre à certaines intonations, de sourds murmures d'extase et d'admiration s'exhaler à certaines mesures, interprétées, il est vrai, avec un profond sentiment. Pierre jouait pour son vénérable ami, mais involontairement pour lui-même, et s'abandonnait à l'expression douloureuse de secrètes mélancolies. Ils demeurèrent pensifs. l'un songeant au passé. l'autre à l'avenir qui lui semblait sans espérances.

—Vous jouez bien, cher ami, dit avec candeur le vieillard, comme si l'affection faisait disparaitre la différence de l'âge. Vous jouez avec votre cœur. Nous ne pourrions après cela causer de chose indifférentes ; et l'oncle Etienne prenant un livre, le feuilleta et dit : "Pierre, lisez-moi *le Soir* de Lamartine. " Puis après un silence et comme se souvenant d'une recommandation qui lui avait été faite :

—Ma nièce aurait besoin de renseignements sur ce Baptiste, avec le-quel je me suis entretenu plus d'une fois et qui se réclame de vous.

Pierre fit un mouvement et se promit de prier Baptiste de ne pas parler de lui.

—Etiennette s'occupe de son jardin, de ses oiseaux, elle orne le petit salon qui lui est maintenant réservé, de tant de fleurs et de feuillage que sa mère veut lui donner un valet de chambre. Si Baptiste est vraiment honnête, estimable, on adjoindrait à ses autres occupations le service des fleurs de mademoiselle.

—Je le crois très convenable, répondit Pierre, il passe avec moi les heures dont il peut disposer. Je le sais pieux et désireux de s'attacher à la maison Devillers.

—Allez dire cela, un de ces jeudis, à ma nièce, mon cher enfant.

—Je suis bien occupé, Monsieur, et si peu fait pour le monde que je dois et veux m'abstenir.

—Vous avez tort, vous avez tort, et vous réussiriez sans nul doute.

—Je ne le dois, ni ne le veux, Monsieur, j'ai à remplir des devoirs, de sérieuses obligations ; il ne faut pas chercher...... le fruit défendu, murmura Pierre en souriant.

—Défendu, défendu...... c'est à voir.

Mais voyant le visage de son jeune ami devenir triste et même un peu sévère, le vieillard se tut.

Quelques jours après, Pierre reçut à l'étude un petit billet de Mme Devillers qui le priait, instamment, de vouloir bien rester à dîner chez elle afin de lui donner d'indispensables renseignements. Pierre s'excusa quant au dîner, mais, le soir même, se rendit à l'invitation de madame qui le reçut avec une bienveillance un peu sérieuse.

—Vous oubliez nos jeudis, je sais qu'on a grande cofiance en vous et que vous avez beaucoup de besogne; mais vous devriez prendre quelques délassements.

—Cela n'est pas toujours permis, Madame.

—Votre dévouement, Monsieur, vous impose des obligations que nous devons respecter.

Après un court silence, Pierre reprit :

—Vous aviez des renseignements à me demander, Madame ?

—Ah ! sur ce Baptiste... Il vous est connu, et m'a dit de vous beaucoup de bien, ajouta-t-elle, en le regardant timidement.

—C'est un garçon reconnaissant de peu de chose, Madame, ce qui prouve la bonté de sa nature.

—Vous le connaissez ?

—Beaucoup. Il est un peu plus âgé que moi : mais je l'ai connu dès mon enfance. Mon père estime tous les siens et lui-même est digne de la plus absolue confiance. Je crois, ajouta Pierre en souriant, qu'il doit l'honneur de faire partie de votre maison, Madame, au même protecteur que moi. Un humble prêtre a dû le recommander au marquis de Chavoy, client de M. Devillers, qui l'a fait entrer chez vous, absolument comme moi.

—Eh bien ! si ce garçon est vraiment aussi estimable que vous le pensez, et j'ai bien des raisons pour vous croire, M. Chavoy a certainement sur notre maison une heureuse influence.

A ce moment, Etiennette, croyant sa mère seule, entrait dans le petit salon. Elle salua, rougit en s'excusant et voulut se retirer.

—Pourquoi donc, ma chérie, tu n'es jamais de trop. Nous causions précisément de Baptiste, et d'après les renseignements que Monsieur veut bien me donner, je puis t'offrir ses services chaque matin et chaque soir, pendant une heure, pour orner ton petit salon comme tu l'entendras.

—Oh ! merci, merci, mère. J'aime beaucoup Baptiste. Baptiste parle de votre père, Monsieur, avec un grand respect et de votre sœur Elisabeth avec admiration ; elle est très bonne.

—Oui, très bonne, reprit Pierre avec émotion.

—Vos petites sœurs sont charmantes ; je voudrais les connaître.

—Vous n'avez pas leur photographie ?

—Non, Mademoiselle.

—Ni la photographie de Mlle Elizabeth.

—Non, fit Pierre d'un signe de tête.

—Oh ! je voudrais savoir à qui elle ressemble ?

—A vous, répondit Pierre très doucement, et sans se rendre bien compte.

—En êtes-vous certain, reprit-elle en levant son doigt avec une grâce malicieuse, si irrésistible que Pierre détourna les yeux vivement, ébloui par le regard scintillant d'Etiennette.

—Puisque je lui ressemble un peu, ajouta-t-elle avec une humble douceur, je veux l'imiter, je veux être bonne et dévouée comme elle. Oh ! mère, si tu entendais Baptiste parler de cette sœur qui ne pense jamais à ses jouissances et à ses goûts ; qui soigne les malades, soulage les pauvres, console tous les affligés. Je trouve cela superbe. Je voudrais agir ainsi, accomplir toutes ces œuvres.

(*A suivre*)